

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- Le vendredi 28 septembre 2012 – après-midi
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Nuit - Chercheurs

Destinataires de la circulaire

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires, ordinaires et spécialisées subventionnées ou organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents.

Signataire

Ministre / Administration : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
Mme Marie-Dominique SIMONET

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Stéphane CORNET	02/801.78.98	stephane.cornet@gov.cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer l'édition 2012 de « **La Nuit des Chercheurs** » et **l'accès gratuit réservé aux écoles primaires et secondaires le vendredi 28 septembre après-midi** avant l'ouverture des portes au grand public.

« La Nuit des Chercheurs » est une initiative de la Commission européenne (Research Executive Agency) organisée depuis 2005 dans les différents États membres. Le but est de **promouvoir les carrières scientifiques** dans l'ensemble de l'Union européenne, parmi le grand public et surtout auprès des jeunes

Les élèves sont invités à se rendre sur les différents sites à la rencontre de scientifiques soucieux de faire découvrir leur métier et de **démystifier leur travail**. A cette occasion, **de nombreuses activités leur seront proposées, telles que des ateliers interactifs, des démonstrations scientifiques, des expériences, du théâtre, des projections de films, des stands d'exposition et des cafés scientifiques.**

Le thème belge retenu pour l'édition 2012 est la « Science à la maison ». Les événements organisés en Belgique, coordonnés par la Politique scientifique fédérale (Belspo), prendront place le **28 septembre 2012 dans cinq villes : Bruxelles (au Botanique et au Planétarium), Liège, Mons, Charleroi et Louvain-la-Neuve.**

Événement central au Botanique de Bruxelles (Rue Royale 236)

Outre des projections de films et des spectacles, divers ateliers interactifs consacrés aux nouvelles technologies et aux applications intelligentes se tiendront en parallèle. À titre d'exemple, il sera possible de suivre un parcours dans un salon virtuel en 3D à l'aide de différentes applications technologiques, de développer des créations audiovisuelles à l'aide d'audiocubes et de jouer à toutes sortes de jeux virtuels en 3D. Des insectes préparés de manière gastronomique pourront également être goûtés ou dégustés et les visiteurs auront l'occasion d'élaborer leur propre parfum, déodorant ou dentifrice.

Les ateliers seront davantage axés sur l'environnement et sur les matériaux durables, comme l'utilisation du bois et des énergies nouvelles.

Les outils et techniques de la bibliothèque numérique et l'utilisation des réseaux sociaux seront également mis à l'honneur.

Un concours de dessin "Science à la maison"

Les élèves de 6 à 11 ans, 12 à 17 ans, et de 18 ans et plus, peuvent tenter leur chance pour remporter un formidable prix en envoyant un dessin ayant pour thème « Science à la maison » au format A4 à Belspo.

Plus d'informations

Le programme intégral de l'ensemble des partenaires ainsi que des informations relatives au concours sont disponibles aux adresses suivantes : www.nuitdeschercheurs.be et www.belspo.be.

En vous remerciant de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire

Marie-Dominique SIMONET